

PUBLICITÉ

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC –ACTIVITÉS BALNÉAIRE

Organisme passant la DSP: Commune de Bidart

Objet : Délégation service public (Sous-traité d'exploitation concession domaine public maritime)

Durée de la délégation : Du 1er mai 2009 au 31 novembre 2012.

Règlement de consultation téléchargeable sur le site de la Mairie bidart.fr ou remis gratuitement sur demande transmise à M. le Maire par mail (e.andre@bidart.fr) ou fax 05.59.26.56.71.

Candidatures à adresser à M. le Maire de Bidart, Place Sauveur Atchoarena, 64210 BIDART

Caractéristiques principales de la consultation : Sous-traité consistant en l'exploitation d'activités destinées à répondre aux besoins du service public balnéaire. 5 lots (écoles de surf, club de plage, parcours vente beignet). Les lots se situent en partie sur le domaine public maritime. Les candidats pourront soumissionner sur un ou plusieurs lots.

Transmission des offres au plus tard le 30 janvier 2009.

Rens : Mme ANDRÉ–05.59.54.69.27
